Samedi 27 et dimanche 28 octobre 1979 – No 1 156 , BP 201 75926 Paris Cédex 19. CCP 30 226 72 D La Source. 2 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Changez de film!

DEUX millions 500 000 chômeurs en 1985. Le nombre de chômeurs augmenterait de 150 000 par an jusqu'en 1985. L'Institut national de la statistique (INSEE) vient de révéler ces chiffres. L'INSEE, froidement, établit deux hypothèses basées, dit-elle, sur les hausses éventuelles du prix du pétrole. Ces hypothèses de l'INSEE, pour les années 1980-1985, ont été établies dans le cadre de la préparation du 8e plan. Dans la première hypothèse, le chômage augmenterait de 150 000 personnes par an et le nombre de chômeurs atteindrait 2,5 millions en 1985. Ce qui n'empêcherait pas les salaires de baisser. La part des salaires dans la valeur ajoutée (richesses créées par les entreprises) diminuerait de près de 2 % au profit des bénéfices des patrons. Les prestations sociales passeraient de 8,8 % à 5,5 % tandis que « *la pression fiscale* » s'accentuerait. Les impôts sur le revenu représenteraient 5,2 % du produit intérieur brut contre 4,7 % en 1979. Tout ça pour voir augmenter le nombre des chômeurs (et les profits des patrons).

L'autre scénario est dit « d'adaptation partielle » ou de « vigoureux effort collectif ». Pas besoin de dessin, il s'agit d'un film catastrophe. Il est basé sur la diminution de la durée du travail, une heure de moins par semaine chaque année jusqu'en 1985 avec diminution de salaire. Traduisez chômage partiel. Ce qui augmenterait par contre, c'est la TVA 33 % au lieu de 17,6 % et la taxe intérieure sur les produits pétroliers (4 % de plus que la hausse des prix). Les entreprises, elles, bénéficieraient d'une augmentation des subventions gouvernementales (plus 7,3 %) et d'un allègement des charges sociales. Dans ce cas-là, le chômage s'aggraverait de 70 000 à 90 000 personnes par an. D'un côté chômage complet, de l'autre chômage partiel, des deux côtés austérité accrue. Voilà le tableau.

« *C'est une plaisanterie de croire que la France aura 2,5 millions de chômeurs en 1985. Il s'agit là de scénarios du Plan. Et les arbitrages politiques permettront de l'éviter* », a dit Monory sur Antenne 2. Mais, Monsieur Monory sait très bien que les scénarios, ça devient des films et que les plans sont faits pour être appliqués. Les travailleurs en savent long sur « les plans textile », les plans sidérurgie ». Maintenant, on parle de scénarios. On connait trop les films intitulés « Libération des prix », « Vérité des tarifs publics ». Monory, Ceyrac, Barre arrêtez votre cinéma, on ne veut pas jouer dedans. Il faut changer de film. Comme le montrent les postiers, ceux de l'Alsthom et les autres.

Léon CLADEL

CONTRE LES LOIS BARRE-BONNET-STOLERU

MEETING LE 26 OCTOBRE A 20H A LA MUTUALITE

ORGANISE PAR LE PCML ET LE PCRML

LUTTES

Les clignotants restent allumés

La SAFT (filiale Alsthom) à Tamaris, la lutte ça s'organise. Ici un délégué explique le plan de travail de l'après-midi aux travailleurs.

JOAN BAEZ :
HIER CONTRE L'AGRESSION AMERICAINE AU VIETNAM

Aujourd'hui contre la politique vietnamienne

Vendredi soir, à Paris, la célèbre chanteuse américaine, Joan Baez, donnera un concert en faveur des réfugiés d'Indochine.

Hier, au premier rang des pacifistes contre l'agression américaine au Vietnam, elle refuse aujourd'hui de suivre le Vietnam tant sur le plan de sa politique intérieure qu'extérieure. Jeudi, à Paris, au cours d'une conférence de presse, elle a lancé un appel *«pour une action immédiate contre l'holocauste en Indochine»*.

En juin dernier, elle accordait une interview au journal marxiste-léniniste américain *The Call* où elle déclarait notamment : *« je peux comprendre la réaction de ces gens de gauche qui pensent que s'ils se prononcent contre le Vietnam, ils seraient des traîtres. Mais ce n'est pas le cas. Qui vont-ils trahir ? Les Vietnamiens qui sont enfermés dans les prisons ? Ou les hauts dirigeants vietnamiens ? »*

Répondant à une question sur l'invasion vietnamienne au Cambodge, elle déclare : *« Ce que j'ai lu de plus lucide sur l'invasion au Cambodge est de I.F. Stone qui a dit: «Regardez, c'est un impérialisme. Le Cambodge est au Vietnam ce que le Vietnam a été aux Etats-Unis. Ils sont en train de l'envahir et ils n'ont aucun droit de le faire. Que se passe-t-il donc ? Pourquoi les gens ne voient-ils pas les choses telles qu'elles sont ? »* (...) Joan Baez reprend ensuite : *« Je suis pacifiste* (...) *Durant les années 60, ce sont les Etats-Unis qui ont martyrisé le Vietnam. Nous étions vraiment là pour lutter contre, et plus que personne d'autre. Et alors, la majeure partie de*

mes activités était dirigée contre notre gouvernement (...) *Quand je vois maintenant que le gouvernement du Vietnam est en train de faire la même chose, à quelques nuances près, et quand maintenant j'attaque ce gouvernement de la même manière que j'ai attaqué dans le passé le gouvernement américain, certaines personnes pensent que c'est moi qui ai changé. Mais je n'ai pas changé ».*

HR - QdP

CONFERENCE DE PRESSE JEUDI A PARIS

«La police nous a dit : vous feriez mieux de visiter les châteaux et les musées»

Dana Nrmcova

Vaclav Benda

Petr Uhl,

Otta Bendarova

Jiri Dienstbier,

Vaclav Havel.

Premiers témoignages sur le procès de Prague

Vendredi après-midi, s'est tenue à Paris, au thêatre Essaïon, une conférence de presse donnée par des intellectuels français qui, s'étant rendus à Prague, pour soutenir les inculpés de la Charte 77 et du VONS («Comité de défense des personnes injustement poursuivies»), ont été arrêtés puis expulsés, jeudi, de Tchécoslovaquie. Les sept conférenciers (Jean-Pierre Faye, Patrice Chéreau, Alain Chalier, J-Y Potel, Danièle Ouaki, Dieudonné) représentaient notamment le «Comité international contre la répression», le «Comité des mathématiciens» (connu en particulier pour son action passée en faveur de la liberation de Plioutch par les autorités soviétiques), le Comité dit du «5 janvier» auquel est lié Jiri Pelikan, qui fut directeur de la télévision tchécoslovaque, en 1968.

La répression dont ils ont été eux-mêmes victimes, visait à imposer le silence autour du procès de Prague de ces jours derniers, et autour d'un autre procès qui doit suivre rapidement contre cinq autres militants de la Charte 77 et du VONS, arrêtés également en mai dernier. Isoler au maximum les inculpés pour empêcher la solidarité en Tchécoslovaquie même et dans le reste du monde, pour démoralier toute opposition au régime actuel de Prague, tel semble bien être le calcul de celui-ci. Ainsi, avant d'être abandonnés dans la campagne, à proximité de la frontière tchécoslovaque, où ils avaient été transportés en fourgon cellulaire jeudi, à 4 heures du matin, plusieurs des intellectuels français soutenant la dissidence tchécoslovaque, avaient subi de durs interrogatoires et s'étaient vus confisquer la plupart de leurs notes. Or, celles-ci reconstituaient, à partir de témoignages sur place les minutes du procès de Prague, et décrivaient également la répression quotidienne dont ils avaient pu être les témoins.

«Vous avez un visa touristique, pourquoi vous ne visitez pas les châteaux ou les musées, au lieu de vous interesser à ces gens-là», telle est en substance une des remarques faites par un policier aux français qu'il interrogeait. Après avoir répondu qu'ils n'avaient qu'un visa touristique car ils ne pouvaient avoir du gouvernement tchécoslovaque l'autorisation d'assister au procès en tant que journalistes, ils «demandèrent» de quel visa disposaient quant a elles, les troupes du Pacte de Varsovie qui avaient pénétré, en 1968, dans le pays ! *«Les responsables de la police,* ont indiqué les conférenciers, *nous ont aussi demandé combien d'argent nous allions toucher à Paris pour ça (les notes que nous voulions ramener) et qui était notre chef !»*.

SURVEILLANCE, JOUR ET NUIT...

Malgré la saisie de leurs notes par les autorités, les intellectuels français de retour de Prague ont rapporté un précieux témoignage. Sur la répression quotidienne, d'abord, qui s'appuie sur un impressionnant quadrillage policier : ils ont décrit celui-ci comme ayant un caractère «tragi-comique» tant est lourd, et parfois grotesque le dispositif de surveillance des gens qui élèvent la moindre protestation contre les pratiques du régime et l'occupation soviétique du pays. Filatures incessantes par des policiers en civil qui manipulent ostensiblement leurs appareils photos, voitures noires de la police stationnées en permanence au pied des immeubles où logent des signataires de la Charte 77, ces voitures étant en nombre proportionnel au nombre de signataires qui se retrouvent, par exemple, un soir chez la même personne, policiers qui campent 24 heures sur 24, sur le palier de gens n'étant pas en état d'arrestation, mais qui sont soupçonnés de positions «critiques» : ceux-ci se voient progressivement dans l'impossibilité de recevoir des gens chez eux, ou de se rendre chez des amis, qui risqueraient d'être à leur tour soupçonnés et filés.

«PIRE QUE DANS LES ANNEES 50»

Le témoignage sur les conditions faites aux inculpés est particulièrement accusateur. Ceux qui sont passés en procès voici une semaine n'ont même pas pu s'entretenir auparavant, pendant quelques minutes, avec leurs familles : *«Pire* dit-on *que dans les procès des années 50 où cette possibilité existait»*. Les accusés ont reconnu les juges qui, en août 1968, prononçaient déjà les sentences contre ceux qui se dressaient face à l'occupation soviétique. Le jugement qui vient d'être rendu, débouche sur des conditions de détention particulièrement sévères. Des exemples ont été cités : certains condamnés n'auront droit à des visites *qu'une fois tous les mois,* durant une heure, ce moment étant la seule occasion pour pouvoir recevoir un colis, le nombre de lettres qui peut-être envoyé à l'extérieur de la prison est réduit à une, tous les quinze jours, par prisonnier.

Autant de mesures qui visent à casser toute contestation de la politique du régime. Mais, la Charte 77 et le VONS semblent avoir acquis la capacité de survivre malgré les coups subis. Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur cet aspect ainsi que sur les déclarations des inculpés du récent procès de Prague, telles qu'elles ont pu être reconstituées par ceux qui donnaient, vendredi, cette conférence de presse.

Reportage HR - QdP
J.-P. G.

Le ton monte entre le Vietnam et la Thailande

Les 2 dernières semaines ont été marquées par une série d'incidents diplomatiques et militaires entre le Vietnam et la Thaïlande.

Le 15 octobre, Hanoï convoque l'ambassadeur thaïlandais et accuse la Thaïlande de lancer des calomnies contre le Vietnam. (Plusieurs fois, le gouvernement thaïlandais avait dénoncé les menaces vietnamiennes à l'encontre de son territoire, à partir du territoire cambodgien, envahi par les soldats vietnamiens).

Suite à cette convocation, la Thaïlande adresse une protestation écrite auprès de l'ambassade vietnamienne. Au cours d'une rencontre entre un haut responsable vietnamien et le Premier ministre thaïlandais, le Vietnam prétend qu'il n'est pas question de menace sur la Thaïlande. Le même jour, une dizaine d'obus tirés par l'armée vietnamienne contre la Thaïlande, depuis le territoire du Cambodge, fait plusieurs morts parmi la population thaï. C'est la 2e fois que cela se produit depuis le 14 octobre.

Un général thaïlandais rappelle que 98 soldats vietnamiens ont été capturés en territoire thaïlandais, depuis l'invasion du Cambodge en janvier dernier, il ajoute : *«Le nombre des divisions vietnamiennes actuellement au Cambodge a atteint 22, avec un effectif de 180 000. Parmi eux, 40 000 sont déployés dans les régions frontalières thaï - cambodgiennes. La plus proche position des troupes vietnamiennes se trouve seulement à quelque 4 km de la frontière»*.

Suite au bombardement contre la Thaïlande, le gouvernement thaï envoie une lettre de protestation au secrétaire général de l'ONU, rappelle son ambassadeur à Hanoï et déclare qu'il fera tout pour défendre l'indépendance du pays.

En Asie du Sud-Est, plusieurs pays (Singapour - Indonésie) s'inquiètent de la tournure des évènements et réclament de nouveau le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge.

Le premier ministre thaïlandais commence alors une tournée dans les pays de l'ASEAN, mais, en raison de l'aggravation de la tension à la frontière khmero-thaïlandaise, il regagne précipitamment son pays, où il doit tenir une importante conférence de presse, ce vendredi.

HR - QdP
Claude LIRIA

AU COURS DE SON VOYAGE

Le président Hua Guofeng évoque les relations économiques Chine - RFA

La visite du Premier ministre Hua Guofeng en Allemagne de l'Ouest, au cours de cette semaine, a été marquée par des entretients portant bien sûr, sur la situation polilique internationale mais aussi sur les échanges commerciaux entre la Chine et la RFA.

Selon l'agence Chine nouvelle, au cour d'une rencontre avec 40 représentants des milieux d'affaires ouest-allemands, le Premier ministre chinois a déclaré que la Chine se donne 9 ans, à compter de cette année, pour mener à bien le réajustement économique afin de faire progresser rapidement l'édification socialiste sur une base plus stable et solide.

La politique fondamentale de la Chine est toujours la suivante a-t-il dit : partir des réalités chinoises, et, en persévérant dans le principe de compter sur ses propres forces, s'inspirer des bonnes expériences des autres pays, introduire les techniques et équipements avancés et se servir de capitaux étrangers.

Le Premier ministre chinois a déclaré que dans le domaine de l'introduction des techniques, des équipements et des capitaux étrangers, la Chine veut adopter les diverses modalités en cours dans le monde. Elle est disposée à accepter des crédits étrangers qui lui soient favorables, mais sur la base de l'égalité. De même, elle est favorable à l'établissement d'entreprises mixtes en Chine.

Comme la République fédérale d'Allemagne est un de ses principaux partenaires commerciaux, la Chine souhaite élargir sa coopération avec les milieux économiques de la RFA, a indiqué le Premier ministre Hua Guofeng.

QdP-HR
C.L.

Proposition française sur le Cambodge

La France vient de proposer la tenue d'une conférence ministérielle, dans le cadre de l'ONU, pour examiner la question de la famine au Cambodge. Alors que les 5 pays de l'ASEAN (Thaïlande, Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie) avaient demandé que la question cambodgienne soit examinée sous l'angle politique, le 12 novembre à l'ONU, la France, elle, a proposé d'examiner auparavant la question sous le seul angle humanitaire. Une démarche ambiguë...

L'HUMANITÉ ROUGE – Samedi 27 et dimanche 28 octobre 1979.

ALSTHOM-BELFORT

Manifestation à Paris le 30

LA grève et l'occupation continuent à l'Alsthom-Belfort. Mercredi 24 octobre, une démarche de l'intersyndicale à la direction départementale de la main d'œuvre n'a donné aucun résultat, mais jeudi matin le moral restait très bon aux piquets de grève qui se relaient aux sept portes de l'usine.

Vers 9 h, jeudi 25, deux cars de grévistes partaient pour Besançon où devait avoir lieu le procès en appel du tribunal des référés pour délibérer sur l'occupation de l'usine. (Le tribunal de Belfort s'est déclaré incompétent). On apprenait en fin de matinée que le jugement serait rendu mercredi 31 octobre.

A l'usine, pendant ce temps, l'occupation continue à s'organiser bien que les grévistes affirment leur refus de s'installer dans la grève. Les travailleurs développent en particulier une grande activité culturelle : la visite de l'usine, organisée pour la vingtaine de journalistes présents, a permis d'apprécier la qualité de cette activité habituellement laissée un peu dans l'ombre : dans le coin d'un atelier, un piquet de grève a installé un orchestre avec batterie ; les banderoles très nombreuses qui décorent les portes sont remarquables par les mots d'ordre mais aussi par les couleurs et les dessins. La meilleure réussite est sans doute la série de quatre grandes fresques qui décorent la cantine et que les travailleurs ont réalisées avec beaucoup de succès en reprenant sur les murs blancs des photos projetées.

La nouvelle étape est maintenant la préparation de la manifestation à Paris le 30 octobre devant le siège.

Dans cette lutte, ce qui est sans doute le plus important, c'est la volonté des organisations syndicales et de toutes les catégories de personnel de construire une unité que la direction ne pourra pas briser, ni aujourd'hui ni demain.

Pour montrer dans quel esprit les difficultés sont discutées et surmontées, nous publions aujourd'hui des extraits du communiqué de la CGT, distribué aux grévistes mercredi 24 octobre (cf. encadré).

Ils lancent aussi aujourd'hui un appel à la solidarité financière nationale. Cela devient une question décisive pour les succès à venir.

Claire MASSON

Les postiers, les Alsthom, mais aussi chez Dassault et à la Snecma

Tandis que Monory, ministre de l'économie, programme froidement 2,5 millions de chômeurs pour 1985, les travailleurs lui répondent. Ils se mettent en grève pour défendre leur emploi, comme à la SNECMA, pour défendre leurs salaires, comme chez Dassault à Argenteuil, ou dans les forges de Gueugnon. Les postiers, eux, étaient 200 000 en grève pour une augmentation de salaire et une embauche d'effectifs.

ILS étaient 200 000 en grève à l'appel des fédérations CGT, CFDT, FO et FNT (Fédération nationale des télécommunications). Cela ne s'était jamais vu depuis la grève de 1974. Toutes les catégories ont participé au mouvement. A Paris, ils étaient près de 10 000 de la gare Montparnasse jusqu'au ministère. On remarquait la présence de nombreux jeunes : 75 % des postiers de moins de 25 ans travaillent dans la région parisienne dont un grand nombre de provinciaux déracinés.

Les revendications étaient :

— 3 000 F minimum, 400 F pour tous, des effectifs oui, le consensus non.

Le budget de 1980, repoussé en commission, risque d'aggraver la situation des postiers. Ségard qui parle beaucoup d'automatisation parle souvent aussi de « déflation d'effectifs » alors que le trafic augmente sans cesse. Les fédérations CGT et CFDT ont prévu de donner suite au mouvement.

L. C.

Communiqué du syndicat CGT Alsthom Atlantique

JEUDI 25 octobre 1979, l'ensemble des usines Alsthom Atlantique et filiales de toute la France seront en grève contre l'intransigeance patronale, contre la politique d'austérité alors que la direction persiste dans son refus total de négocier.

(...) Comme elle l'avait déjà proposé pour le jeudi 18 octobre, alors que 25 000 travailleurs d'Alsthom étaient en grève, la CGT a renouvelé la proposition d'une montée des travailleurs en lutte sur Paris et notamment ceux de Belfort, en organisant une manifestation avenue Kléber, près de la place de l'Etoile, devant le siège de la direction générale. La journée de grève de toutes les Alsthom du jeudi 25 octobre 1979 aurait permis que les travailleurs de Belfort soient accueillis massivement, plus particulièrement par leurs camarades de la région parisienne.

(...) Devant le refus de nos camarades CFDT, et dans un souci unitaire qui l'anime, la Fédération des métaux CGT qui a rencontré la FGM-CFDT, hier mardi 23 octobre, a accepté que cette manifestation ait lieu le mardi 30 octobre dans l'unité.

La Fédération CGT se félicite que la volonté de l'immense majorité des travailleurs de Belfort et toutes les Alsthom de France ait été entendue.

Cependant, notre syndicat CGT veut agir vite et fort. La CGT ne veut à aucun moment s'enfermer dans la grève pour la grève. Si les salariés de Belfort font tant de sacrifices, c'est pour obtenir de négocier véritablement et en finir vite avec leurs maigres salaires et maigres droits sociaux, être enfin considérés comme des femmes et des hommes, avec dignité.

Nous allons développer tous nos efforts pour que la négociation s'engage sans tarder, sans attendre et dans l'unité.

200 000 postiers en grève en France 10 000 manifestants à Paris

ALSTHOM-ST.OUEN

Gala de soutien le 27 et journée portes ouvertes le 28

A L'ALSTHOM-ST-Ouen, la direction continue aussi à refuser de négocier : la situation est toujours bloquée. Jeudi 25 octobre, les travailleurs, pour montrer leur volonté d'obliger la direction à discuter ont fait une opération spectaculaire devant la porte de l'usine : ils ont sorti des tables et des chaises. Ils ont aussi réussi à retenir un moment un des directeurs qui s'est ensuite sauvé sans donner suite aux promesses qu'il avait faites de rencontrer la municipalité.

L'occupation continue à s'organiser et surtout l'accent est mis sur le soutien financier.

Samedi 27 octobre, un gala de soutien est organisé dans l'usine occupée à Saint-Ouen (métro Mairie de Saint-Ouen, rue Adrien Mesnier) à 20 heures. De nombreux artistes y sont attendus et des bons de soutien de 10 F sont en vente. Dimanche 28, une journée porte-ouverte est prévue : de 15 heures à 18 heures, visites guidées des ateliers et débat sur la lutte et sur les luttes en cours dans le groupe Alsthom.

Le même jour, à 18 heures, les grévistes appellent à une conférence de presse.

Pace menacé du même sort que Piperno

IL y a une semaine, Francesco Piperno était extradé en Italie immédiatement après que la cour d'appel de Paris ait émis un avis (partiellement) favorable. Le 7 novembre, la même chambre d'accusation doit se prononcer sur le cas de Lanfranco Pace accusé — sans preuve et sur la seule présomption de ses opinions — d'être un complice des Brigades rouges dans l'affaire Moro. Si l'extradition de Piperno est apparue comme un déni de justice et une grave avancée de l'Europe des polices, qu'en serait-il si une mesure analogue était prise à l'encontre de Pace, accusé d'être « le complice du complice ».

Lutte pour le droit à l'avortement en Espagne

PROCES A BILBAO LE 26 OCTOBRE

EN Espagne, l'avortement est toujours interdit. Ce n'est que depuis un an qu'une nouvelle loi est passée qui autorise la contraception. C'est pourquoi, les avortements sont très nombreux en Espagne et se font dans des conditions difficiles. Vendredi 26 octobre, s'ouvrait à Bilbao, en Pays Basque, un procès pour avortement. Un homme et onze femmes y sont au banc des accusés. Une femme est accusée d'avoir pratiqué des avortements : elle a 45 ans et risque 60 ans de prison. Contre sa fille de 22 ans, il a été requis de 55 ans de prison pour complicité. Un homme est assigné en justice pour avoir donné argent et adresse. Les 9 autres femmes sont accusées d'avoir avorté. (Elles risquent de six mois à six ans de prison).

Pour les femmes espagnoles, ce procès doit être exemplaire de la lutte pour le droit à l'avortement : les 20 et 21 octobre, plusieurs manifestations ont eu lieu à Madrid et Bilbao. Le jour du procès, une nouvelle manifestation était prévue. Une autre action aussi : un manifeste de femmes reconnaissant avoir avorté (comme le Manifeste des 343 en France en 1974) circule en Espagne il a déjà été signé par plus de 1 300 femmes.

Jeudi 25 octobre à Paris, à l'appel de l'AMEEF, (Organisation de femmes espagnoles), du Planning familial, du MLAC, des collectifs avortement - contraception, s'est tenu un rassemblement à l'ambassade d'Espagne où ont été déposées des pétitions de soutien aux inculpés.

Près de 4 000 pétitions seront également amenées à l'audience par une délégation d'avocates françaises et une représentante de l'AMEEF.

DANGER !

Expression d'opinions

Une puissante épée de Damoclès est suspendue sur les libertés démocratiques. Celles que j'appellerai les libertés *« de la rue »* – droit de manifester, de distribuer des tracts, de coller des affiches – sont bafouées, sont toutes pénalisables (voir les dernières mesures répressives votées par le Sénat et le Parlement).

A présent, le gouvernement s'en prend aux libertés démocratiques « dans le travail ».

De plus en plus, les travailleurs doivent correspondre à un profil-type, ne pas exprimer d'opinions politiques, sinon c'est l'interdiction professionnelle ou la suspension de fonction.

En outre, les travailleurs sont réprimés, leurs droits syndicaux sont de moins en moins reconnus. Pis encore, ils sont réprimés quand ils luttent.

Cet arsenal répressif touche tous les travailleurs du secteur privé comme du secteur public. C'est ce que nous nous sommes efforcés de démontrer aujourd'hui en nous appuyant plus particulièrement sur l'exemple des enseignants et des étudiants.

Nathalie VILLOTIERS

Pensez comme il faut

LE 18 octobre, JF. Brouchot et Christiane Henriot ont comparu devant la 24e chambre correctionnelle pour « dégradation de monument public » et « port d'armes prohibées ».

Pourquoi ? Ils ont été interpellés le 27 septembre à l'issue des obsèques de Pierre Goldman. Verdict rendu : 15 jours de prison avec sursis, 300 F d'amende et surtout inscription au casier judiciaire B2, ce qui retire à ces deux étudiants le droit de pouvoir être fonctionnaire, par exemple, d'enseigner ou de devenir magistrat.

Il s'agit ici ni plus ni moins d'interdiction professionnelle, le procureur ne l'a pas caché. Voici ce qu'il déclarait : *« Je ne tiens pas à ce que des ceux prévenus puissent intégrer la fonction publique... Je ne veux pas prendre le risque qu'ils puissent un jour devenir professeurs, soit même, pourquoi pas, magistrats... »*

Bien sûr, nous soutenons sans réserve l'initiative du SGEN/CFDT pour que ces interdictions professionnelles n'aient pas lieu.

Mais ce que nous soulignons, c'est la multiplication de ces *« Berufs Verbots »*, ces interdictions professionnelles pour délit d'opinion.

Faut-il revenir sur Pierre Boisgontier, chercheur au CNRS à Grenoble, à qui l'administration refusait son intégration pour ses opinions anti-impérialistes et sa lutte contre la politique nucléaire de la bourgeoisie ?

Et Colette Meynard, alors !

Colette Meynard, institutrice à la SES du CES Courbet à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), a été arrêtée à son domicile après une descente de police sur son lieu de travail, le jeudi 7 juin 1979. Elle a été gardée à vue six jours dans le cadre d'une enquête menée par la Cour de sûreté de l'État sur les mouvements politiques corses. Elle a été inculpée pour avoir été simplement en relation avec des militants corses. Elle a été inculpée parce qu'après une perquisition, les flics ont trouvé chez elles des horaires d'avion Paris-Bastia et Paris-Ajaccio.

Dès le vendredi 22 juin 1979, il lui a été interdit de pénétrer sur son lieu de travail et elle est depuis suspendue de ses fonctions.

Manifestation on ne peut plus claire de la collusion entre le ministère de l'éducation nationale, de la justice et de l'intérieur.

Meynard, Boisgontier, Brouchot, Henriot, quelques noms pris dans une longue liste à laquelle il faudrait encore ajouter Henry Pierre, éducateur, à qui le préfet du Val-de-Marne a refusé sa titularisation sur un rapport des Renseignements généraux. Il a été candidat PSU aux élections contre Peyrefitte.

Et même avec Henry, nous ne les avons pas tous cités.

Nathalie VILLOTIERS

Quand on n'a plus le droit

JUSQU'A présent, je croyais que le droit de grève et le droit de se syndiquer étaient reconnus dans la Constitution. Et vous ? Les exemples qui suivent tendent à démontrer le contraire.

Les inspecteurs d'académie ont demandé aux chefs d'établissement de tenir compte pour la notation administrative des enseignants : *« De tous les aspects négatifs de leur manière de servir (par exemple, participation à une grève illégale, c'est-à-dire à une grève sans préavis ou à une grève tournante »...*

Un fort courant parmi les enseignants s'oppose aux « inspections répressives ». En mai 1979, à Melun (77 - Seine et Marne) à l'initiative de l'École émancipée, une tendance au sein de la FEN, soutenue par le SNI-PEGC, le SGEN-CFDT et des non-syndiqués, des enseignants ont refusé de se laisser inspecter. Réponse de l'administration : 12 blâmes, 14 avertissements, 3 menaces de suspension, des notes baissées en série (5 sur 20), application de la loi sur le service non fait, retraits sur le salaire (un-trentième à quatre-trentième).

Actuellement, les agents de service du CES Montesquieu d'Evry (91 - Essonne) mènent une lutte unitaire avec les enseignants et les parents d'élèves pour l'embauche de trois agents de services supplémentaires.

L'administration n'a pas raté cette occasion pour retirer une partie du salaire à ces enseignants.

A Rouen, à Paris, et dans toute la France, des enseignants ont appliqué les directives syndicales, limitant leurs effectifs à 30 élèves par classe. La célérité de l'administration à... sanctionner a été « digne d'admiration ». Dans la Côte-d'Or, le Loiret, le Var, le Doubs, les Pyrénées-Orientales et la Seine-Maritime, ces enseignants ont eu une retenue de salaire d'un trentième par journée de « limitation d'effectif », ce qui revient à une retenue de la quasi-totalité du salaire.

Le 19 octobre, environ 80 % des instituteurs étaient en grève, dans la section académique de Rouen, contre les retenues de salaires de leurs collègues.

Le SGEN-CFDT propose une grève reconductible à partir du 25 octobre.

Comme le disait un responsable national du SGEN-CFDT, depuis la rentrée scolaire de septembre, nous avons déjà enregistrés entre 3 et 4 procédures disciplinaires contre les enseignants.

Nathalie VILLOTIERS

SYNDICATS

Le 30e congrès de la FTM CGT se tiendra à Nanterre

Du 10 au 14 novembre 1979, va se tenir le 30e congrès de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, première fédération syndicale dans ce secteur.

La direction fédérale a fixé au congrès l'objectif suivant : *« Définir démocratiquement l'orientation fédérale pour les trois années à venir »*.

LE congrès retiendra toute notre attention. La discussion va porter sur l'orientation de l'action syndicale dans un secteur qui occupe environ 11 % de l'ensemble des salariés (enquête statistique 1976). Dans la métallurgie, la classe ouvrière a des traditions de lutte politique et syndicale qui remontent à de nombreuses années. Sur le plan économique, la métallurgie regroupe de nombreux secteurs qui ont été le théâtre de luttes importantes. Ce sont les luttes des sidérurgistes, des ouvriers de la navale, de l'électronique, l'automobile, et tout récemment les luttes ouvrières de l'Alsthom, de Renault.

La situation économique de ces secteurs peut se caractériser par une situation florissante pour un certain nombre d'entre eux (Alsthom-CGE, l'automobile...) et par des mouvements de restructuration importants, tels ceux qu'ont connus la navale, la sidérurgie, l'électronique, sans oublier l'automobile.

La classe ouvrière connait des conditions de travail difficiles, des salaires qui globalement pour l'ensemble de la métallurgie sont loin d'avoir suivis l'augmentation du coût de la vie. Enfin la sécurité de l'emploi est précaire, du fait des licenciements dus à la restructuration mais aussi du fait du recours systématique à l'embauche des intérimaire et aux embauches sous contrat par le patronat de l'industrie métallurgique.

Dans ce secteur, outre les traditions syndicales de la classe ouvrière, l'action revendicative se heurte à un patronat dur, bien organisé dans son syndicat, l'UIMM. Dans ce syndicat patronal, on y retrouve tous les grands monopoles : Renault, Peugeot, Empain, etc., tous les grands noms de ce patronat qui n'hésite pas à recourir aux syndicats jaunes : FO à la SNIAS, CSL chez Citroën : les exemples ne manquent pas. L'action syndicale trouve donc pour adversaire la fraction du patronat la plus « politique », la plus intransigeante.

Le 30e congrès de la FTM-CGT discutera de trois grands thèmes.

— Les métallurgistes dans l'entreprise et la crise : premier thème qui touche aux conditions de la production et la manifestation de la crise (restructuration, redéploiement des groupes financiers et industriels). Dans ce thème, sera abordé la situation de la classe ouvrière.

— L'entreprise et l'activité syndicale : thème qui comprend l'effort de développement de la lutte des classes, les perspectives revendicatives, l'unité syndicale, la lutte d'idée au sein de la classe ouvrière.

— L'entreprise et l'organisation syndicale : l'adhésion, la démocratie syndicale.

— L'entreprise, la Fédération et le mouvement interprofessionnel.

— Le cinquième thème porte sur la trésorerie et la gestion fédérale.

— Le dernier, quant à lui, est consacré à la mise à jour des statuts.

Dans nos colonnes, nous aurons l'occasion de revenir sur ce congrès, pour traiter un certain nombre d'aspects particuliers des orientations soumises à discussion.

Charles MALLOIRE

BUTIONS.... CONTRIBUTIONS .... CONT

UNE CAMARADE SYNDIQUEE CFDT

Sur l'unité à la base

Au camarade Jacques Jurquet

J'ai lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt l'article du HR 1 133 « Qu'est-ce donc l'unité à la base ? »

C'est parce que je suis d'accord sur l'essentiel et parce que l'expérience acquise dans l'entreprise peut enrichir la réflexion sur cette question que je me décide à écrire.

Voilà trois ans maintenant (plus même) que dans notre entreprise nous travaillons (d'autres camarades et moi) à réaliser l'unité à la base des travailleurs et celle de deux sections syndicales CGT et CFDT en étant dans la CFDT. (Dans cette entreprise, où nous sommes depuis cinq ans, nous avons vu une curieuse conception du travail à l'unité au moment de la ligne du 2e congrès).

Il y a deux points de l'article qui m'ont frappée. Colonne du milieu, 3e paragraphe, il y a la phrase : *« S'il passe outre, cela m'autorise à le dénoncer »*.

Voilà le problème : que veut dire dénoncer ? A quel moment faut-il dénoncer que notre partenaire a rompu l'unité ? Si au cours d'une action menée en commun dans notre entreprise avec la CGT, celle-ci passe un communiqué seule dans la presse ; ou bien alors que nous avons des inquiétudes sur notre emploi, la CGT veut, seule, voir le patron pour lui poser des questions sur la charge de travail.

Est-ce grave ? Est-ce un motif de rupture et de dénonciation ? Pas à mon avis. Bien sûr, ce n'est ni correct ni très unitaire. Il ne faudra pas manquer de l'expliquer amicalement aux camarades de la CGT. Mais en faire un sujet de rupture et de dénonciation n'est pas juste. Ce n'est pas ce que les travailleurs attendent de nous.

Lorsqu'on dit *« dénoncer »*, il faut savoir ce que cela veut dire. Est-ce écrire tracts de dénonciation, ou déclaration au panneau syndical ? Est-ce entretenir des altercations au milieu de l'atelier avec nos partenaires de la CGT ?

Moi je ne le pense pas. C'est une pratique qu'on a eue un peu au moment du 2e congrès. On avait tellement bien « compris » qu'on voyait un petit Marchais — et pourquoi pas un petit Brejnev — dans chaque délégué CGT.

En encore on a évité dans notre boite des choses du style : untel, délégué CGT, est un traitre.

Bref, lorsque toutes ces pratiques étaient appliquées (et parfois encore imaginées maintenant bien qu'en général abandonnées), c'était au nom de *« Il faut bien dénoncer la CGT ! »*.

Dans l'article, il y a *« Unité et lutte sont indissociables, mais il convient de savoir y recourir aux moments opportuns »*. Voilà l'énorme difficulté. Quand faut-il recourir à l'unité ? Quels compromis faire et ne pas faire ? Comment arriver à un bon accord ? *C'est très difficile*. On ne peut pas demander aux masses de trancher pour nous. (Même si elles n'en pensent pas moins). Et pourtant, c'est seulement si les points de vue sont déjà un peu dans la tête des masses qu'ils peuvent devenir les bases d'un accord — d'un accord applicable et mobilisateur.

C'est ce genre de problème que nous devons résoudre à l'heure actuelle. On dit *« unir tout ce qui peut être uni »*. Et c'est pour définir qui c'est « tout » qu'on a bien du mal — et quoi faire, sur quelle base unir ?

Quand faut-il recourir à la lutte ? Contre la bourgeoisie, nos patrons, etc. toujours. C'est une lutte qu'on appelle classe contre classe qui se passe entre nous et nos ennemis.

Contre nos partenaires avec qui nous voulons faire l'unité, la lutte ça doit être le moins possible. En tous les cas, ce n'est pas la même... c'est une lutte qui ne doit pas marcher à coup de dénonciations, mais d'explications, de discussions, de persuasion. Avec des hauts et des bas et des moments où l'unité n'avance pas.

Il y a autre chose, même colonne, paragraphe suivant : *« Je n'accepte pas que des militants d'autres forces politiques « récupèrent »*. Je ne croirai à la récupération que si on peut m'en apporter une chez moi.

La récupération ça doit être, soit de dire : « si telle chose a été faite, c'est grâce à nous » ; soit « cette chose va dans le sens de notre programme.»

Ces choses existent — c'est vrai. Il faut patiemment travailler à ce que cela ne se passe pas. Mais c'est à mon avis une question ultra secondaire. Commencer par se poser cette question, c'est se condamner à rester dans son coin ou à ne s'engager dans un processus unitaire que sur la pointe des pieds.

C'est aussi retourner à la question de la dénonciation : s'il y a récupération, il faut la dénoncer. Ça tombe sous le sens. Et c'est le cycle infernal.

Or le problème essentiel dans le travail à l'unité, c'est le travail d'éducation pour les militants et les masses. Si l'unité se réalise, la lutte avance, la prise de conscience avance. La classe ouvrière toute entière avance.

Dans l'état actuel de division, de désarroi, la question de la dénonciation c'est pas le problème.

Bien sûr, il faut dénoncer les lignes ou les orientations fausses. Mais à la base, ce à quoi il faut réfléchir c'est *comment arriver à l'unité*.

Enfin, il y a un autre problème qui n'est pas dans cet article. C'est le mot d'ordre : unité à la base toujours. etc. Il est difficile à comprendre. On dirait qu'il veut dire qu'il ne faut jamais l'unité au sommet, ou du moins sur la pointe des pieds. En fait, je crois que l'unité au sommet et à la base se conditionnent l'une l'autre. C'est vrai sur le plan d'un pays. Ça l'est aussi sur un plan plus local. Il faut travailler à l'unité des travailleurs — et aussi entre les militants dans des organisations différentes.

Les travailleurs nous le disent tous les jours : il faut vous unir. Débrouillez-vous pour résoudre vos divergences. Arrêtez vos conneries. Arrêtez de vous engueuler, après on marchera.

Voilà comment se pose la question.

Je ne pense pas que ce soit contradictoire avec ton article. Au contraire, je pense que nous sommes d'accord. (Je prends pour exemple ce que j'ai entendu à Dunkerque).

J'ai voulu souligner ce à quoi nous nous heurtons concrètement : *difficulté à arriver à des accords satisfaisants* et envie de dénoncer dès qu'il y a un accroc.

Fraternellement.

Femmes

BORDEAUX

Pour le droit à avorter librement

Un collectif contraception-avortement-sexualité vient de se créer à Bordeaux devant les immenses carences de l'application de la loi Veil à Bordeaux. Constitué par un nombre important d'organisations (UD-CFDT, PSU, SGEN-CFDT, LCR, Jeunesse communiste révolutionnaire, syndicat DASS-CFDT, banques CFDT, Choisir, Mouvement français du planning familial, UD-CSF, Groupes femmes, CCA, MAS, PS, PCML), il a lancé l'appel qui suit.

A PELLEGRIN : pas de centre d'interruption volontaire de grossesse. De plus, les deux services de consultation pour la contraception ne fonctionnent que 6 heures par semaine ; et pourtant, les locaux neufs ne manquent pas !

A Saint-André : seul hôpital public où il existe un centre d'interruption volontaire de grossesse : onze lits alors que le Mouvement français de planning familial reçoit, à lui seul, plus de 50 demandes par semaine.

Rive droite : Rien.

Cette situation dans le public fait le profit des cliniques privées. Le manque de structure d'accueil n'est pas la seule restriction, la loi en prévoit d'autres :

— Multiplication des démarches pour les femmes : examen, test, délai de réflexion, entretien à visée dissuasive, carte de séjour pour les étrangères, autorisation parentale pour les mineures.

— Après dix semaines de grossesse, l'avortement est illégal, or toutes ces démar- 700 F non remboursés ; dans les faits, peu de femmes sont informées de l'aide médicale gratuite (qui ne peut être obtenue que dans ches font très souvent dépasser ce délai.

— Le coût est de 600 à les hôpitaux publics) et de moins en moins peuvent en bénéficier.

Cette loi déjà restrictive et mal appliquée est condamnée par des associations comme *« Grossesse-secours »*, *« Laissez-les-vivre »*..., ardents défenseurs de la campagne nataliste gouvernementale actuelle. Voir l'intoxication radio-télé-presse : combien d'articles des organisations natalistes au nom du « redressement démographique et moral de la France », combien peu de place pour les organisations luttant pour la liberté de la contraception et de l'avortement.

... *Sud-Ouest* ne nous démentira pas !

QUESTION AUTOUR D'UN PROCES

Le FLB est-il soutenu ?

Nous ne saurions trop l'affirmer : le procès qu'on a fait aux Bretons fut un procès inique ! Le verdict l'a été tout autant. Même s'il y a eu six acquittements, même si certaines condamnations ont été assorties d'un sursis total (5) ou partiel, les peines sont lourdes. Chenevière et Montauzier : 15 ans, Michel Herjean : 9 ans, Yann Puillandre : 4 ans. Sept autres inculpés sont condamnés à un ou deux ans de prison ferme.

Nous ne retracerons pas aujourd'hui le déroulement du procès lui-même (pour cela voir notre prochaine édition bimensuelle). D'autres questions pour l'instant : que représente le FLB et qui le soutient ? Dans quel éventail se sont situées, à l'occasion de ce procès, les forces politiques de la région ?

NUL ne s'aventurerait aujourd'hui en Bretagne a prétendre que l'action du FLB bénéficie d'un soutien populaire. Pour ce qui est des attentats qu'il a commis, c'est même tout le contraire. Malgré que le FLB ait toujours choisi ses objectifs en fonction des luttes en cours, il a pourtant été quasi unanimement désapprouvé.

Il y a les actes. Il y a les idées. Dans la mouvance de ce qu'il est convenu d'appeler le « mouvement breton », l'analyse politique que fait le FLB n'est pas totalement minoritaire. Autonomisme voire séparatisme exercent une certaine attirance chez des jeunes et des moins jeunes. Ces idées appellent-elles la bombe ? Bien peu en tirent cette conclusion. Mais malgré les raflés, malgré les lourdes peines, le FLB s'est déjà plusieurs fois reconstitué. Même isolé des larges masses, un « courant » existe, et il a montré qu'il était capable de durer... Il n'est cependant pas comparable, ni par son extension ni par le soutien dont il bénéficie, aux mouvements basques ou corses.

Nombreux sont en effet en Bretagne ceux qui pensent que les méthodes du FLB nuisent énormément au mouvement démocratique et progressiste. *« Les attentats minoritaires ne sont pas adaptés à l'état actuel du mouvement breton et aux conditions de sa lutte »*. Conclusion que pour notre part nous partageons. Au-delà du désaccord sur les méthodes apparaissent cependant des attitudes fort, différentes. L'éventail est large : de la condamnation sans appel au soutien politique, en passant par différentes formes de soutien critique contre la répression. Le procès qui vient de se terminer a été à cet égard très révélateur.

SANS APPEL

Condamnation violente de la droite, on ne pouvait attendre autre chose de certains notables aux ordres. La « grande presse régionale » ne pouvait que leur emboiter le pas. Elle a profité de l'émotion soulevée par les attentats pour attiser la crainte propice à toutes les remises en ordre. La palme revient incontestablement au *Télégramme de Brest* !

Malgré quelques articles courageux de certains de ses journalistes, *Ouest-France* n'a pas eu une attitude très différente, même s'il s'est caché sous le couvert de « l'objectivité ».

Pas de demi-mesure non plus du côté du Parti communiste français. Attitude sans nuance : il n'a pas manqué une occasion de faire savoir *« sa plus grande réprobation »*.

On a bien souvent l'impression que pour le PCF, la cible centrale dans cette affaire est le FLB — et non l'Etat bourgeois. Des communiqués pleuvent sans cesse, qui visent deux objectifs : d'une part affirmer l'attachement sans faille du parti à des conceptions nationalistes jacobine, et d'autre part disqualifier toute action violente. Au sein des forces de gauche, seule l'Union démocratique bretonne (UDB) adopte une position de condamnation aussi tranchée que celle du PCF. Cette condamnation procède cependant d'un motif bien différent. L'UDB craint par dessus tout d'être confondue ou amalgamée avec le FLB, elle ne trouve pas de mots assez durs pour condamner les « terroristes » et pour souligner l'impasse de leurs perspectives politiques. Il est vrai que l'UDB mise tout sur des perspectives électorales et que sa « respectabilité » naissante ne peut souffrir aucune tâche, même celle qui consisterait à témoigner contre la répression ! Parmi les forces de gauche, seuls le PCF et l'UDB n'ont pas permis que leurs membres viennent déposer au dernier procès.

LES NUANCES

L'attitude de toutes les autres organisations ou associations progressistes, révolutionaires ou tout simplement « à gauche » a été beaucoup plus correcte. Le long défilé des témoins de la défense l'a bien montré : le fait de ne rien partager de leurs idées et de leur stratégie n'a pas empêché qu'on vienne soutenir les inculpés contre la répression et qu'on tente de les soustraire aux doigts crochus de la prison.

65 dépositions pour la défense. Plutôt que de tenter une synthèse impossible, citons quelques noms et quelques prises de positions. Membres du PS, Michel Rocard et Louis Le Pensec sont venus déposer : *« Le mouvement centralisateur doit s'arrêter »*.

Robert Caradec, secrétaire de l'union régional CFDT, est venu dire la colère des travailleurs en Bretagne. Alain Le Dilofquer est venu pour le PSU.

D'autres ont souligné le sort indigne que l'Etat impose à la culture bretonne : Per Denez, Gilles Morin, Gweltaz, Ar Fur, Glenmor, Alan Stivell, etc. Que des noms célèbres ? Non aussi de simples travailleurs. Des sections syndicales comme celles, CGT et CFDT, d'Ericsson-Brest. Notons en passant que le président a interdit aux témoins de parler au nom de leur section ou de lire un texte, la même interdiction a été faite d'autre part à Romain Le Gal, qui venait à la barre au nom du PCML.

Ces mesquineries donnent assez l'idée de la haute considération que la Cour porte aux ouvriers et à leurs organisations.

DIVERSITÉ, UNITÉ

« Il y a soutien et soutien », a-t-on coutume de dire. Le soutien au FLB sur ses propres bases n'est quasiment pas apparu lors de ce procès (le pouvait-il d'ailleurs...). Ce qui est ressorti par contre c'est un soutien en forme d'explication et de solidarité. Explication. Les témoins ont montré comment la situation imposée à la Bretagne, comment le « vide politique » avait conduit des militants à s'engouffrer dans des solutions que pour leur part ils réprouvaient.

Solidarité. Les témoins ont dit que sur le fond du combat anticapitaliste, ils étaient en accord avec les inculpés. Au fil des témoignages, le procès du FLB a ainsi vu naître une unité bien réelle. L'unité des opprimés, l'unité des exploités. C'est en ce sens que le procès du FLB fut bien plus le procès de la Bretagne. Ou plutôt : le procès du capitalisme et de l'Etat répressif fait par des travailleurs bretons.

La barre des témoins fut ainsi la tribune de la lutte de classe. L'unité — même informelle — qui s'est trouvée dans les divers témoignages fut une manifestation de l'unité du peuple.

Yannick DAGORN

Manifestation de l'arsenal de Brest en mai 1979

Lors du procès à la Cour de sûreté de l'Etat, c'est le procès d'un peuple en lutte qui a été fait

VIE DU JOURNAL

Une lettre de Montpellier

DANS notre région — comme dans la plupart des autres bien sûr —, les licenciements et les fermetures d'usines sont au cœur des problèmes de la classe ouvrière et de tous les travailleurs. Nous avions déjà eu l'occasion d'en témoigner dans notre presse quotidienne mais, à la rentrée des congés, pour certaines entreprises, dont Vallourec, les vagues de licenciements se précisaient avec acuité.

Aussi avons-nous pensé que notre presse pouvait ici jouer un rôle encore plus efficace, plus offensif au service des luttes pour l'unité de la classe ouvrière. Nous avons organisé une table ronde sur le thème : *« Contre tout licenciement, unité et solidarité dans la lutte »*.

Nous avions invité les sections syndicales de toutes les entreprises qui étaient directement menacées, qui allaient l'être ou qui avaient une expérience dans ce domaine des licenciements.

La plupart d'entre elles sont des entreprises importantes pour la région (en nombre de travailleurs). Nous n'avons enregistré qu'un seul refus de participation : la CGT de l'AOIP de Béziers. Mais cinq autres sections syndicales CGT ou CFDT sont venues en tant que telles. Le contenu a été très riche, vous avez pu en lire une partie dans le quotidien du 17 octobre. La cause des licenciements, les moyens de la lutte, la solidarité, voilà les thèmes abordés.

Les différents points de vue qui reflètent des préoccupations des travailleurs dépassaient largement le cadre de la région ; aussi, leur publication dans le quotidien a permis de leur rendre ce caractère plus général. De plus, le fait que notre organe central publie ce genre d'articles prouve l'intérêt que tout notre Parti accorde à ces questions.

Enfin, il nous fallait sur le plan régional répercuter au maximum cette table ronde. Nous avons commandé 250 journaux, 235 ont été vendus, les 15 autres ont été envoyés à des sections syndicales. Voici quelques chiffres qui, précisons-le, sont dans la moyenne habituelle : 40 à Eurocéral (700 personnes), 29 sur Perrier (2 300 personnes mais nous en touchons à peine 600, les autres entrent et sortent en car), 9 sur une entreprise du bâtiment à Montpellier où c'était la première diffusion ; 55 sur un quartier de la Paillade à Montpellier ; 22 au centre-ville ; 18 sur le marché d'Alès, etc.

Ces résultats témoignent de l'intérêt des travailleurs concernant la lutte contre les licenciements et ils ouvrent aussi la porte à une meilleure compréhension de la ligne de notre Parti par la lecture de son organe central.

Correspondant Languedoc-Roussillon

Souscription

TOTAL PRÉCÉDENT	59 504,90 F
Soutien au journal. Un camarade	
SNCF (Paris)	200,00 F
Souscription au local (Paris)	28,50 F
Supplément à réabonnement VG (Nord)	10,00 F
Supplément à réabonnement quot. DM (Strasbourg)	10,00 F
Supplément à réabonnement bim. PLA (Lyon)	6,00 F
Supplément à réabonnement Quot. RM (Issy-les-Moulineaux)	120,00 F
Supplément à réabonnement quot. plus bim. CH (Antony)	36,00 F
Supplément à réabonnement bim. CJ (Port-Saint-Marie)	84,00 F
Cellule du PCML J. Burger (Metz)	600,00 F
Supplément à réabonnement quot. plus bim. IP (Nord)	36,00 F
Supplément à réabonnement quot. plus bim. SC (Nord)	24,00 F
Supplément à réabonnement bim DMJ (Puy-de-Dôme)	104,00 F
Supplément à réabonnement bim. ME (Bayonne)	84,00 F
DD (Bayonne)	100,00 F
Supplément à bim. TF (Rouen)	13,00 F
Supplément à réabonnement quot. GLN (Essonne)	10,00 F
D. (Aix-en-Provence)	
GLN (Essonnes)	10,00 F
D. (Aix-en-Provence)	50,00 F
Supplément à quotidien et bim. JPH (Vanves)	32,00 F
Supplément à réabonnement bim MJ (Charleville)	70,00 F
Supplément à réabonnement bim. HJ (Rennes)	24,00 F
Supplément à réabonnement quot. L (Lille)	60,00 F
Supplément à réabonnement quot. AM CH (Douai)	60,00 F
Supplément à réabonnement quot. HG (Orne)	60,00 F
Supplément à réabonnement quot. AY (Lyon)	10,00 F
NOUVEAU TOTAL	61 336,40 F

BRGM A ORLEANS

Grève de solidarité

A LA suite du licenciement d'une secrétaire consécutif à un arrêt de travail pour maladie, la grande majorité du personnel s'est mis en grève au BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) à Orléans les après-midi du lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 octobre à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales du BRGM (CFDT-CGT-CGC).

L'assemblée générale des grévistes réunie ces trois jours exigeait l'annulation de la lettre de licenciement, considérant que celui-ci avait été prononcé hâtivement sur le seul avis du médecins du travail du BRGM (qui déclara la personne inapte) et alors que des pressions avaient été exercées par le service social sur le médecin traitant pour lui faire entériner l'avis du médecin du travail.

C'est mercredi après-midi sous la pression de l'assemblée générale des grévistes, que le directeur général du BRGM accepta de recevoir les délégués des trois syndicats et céda dans les faits — sans lâcher sur le fond — en suspendant les effets de la lettre de licenciement jusqu'à ce que les expertises et contre-expertises médicales prévues dans de tels cas aient eu lieu.

L'action unie de tous les syndicats et l'attitude combative et résolue d'une large majorité du personnel ont permis d'obtenir une victoire, certes partielle, mais remarquable pour une entreprise où en général les conflits ne sont jamais très durs, et surtout compte tenu de la position très ferme au départ et même provocatrice de la Direction générale.

Le personnel a pu mesurer sa force et l'efficacité de son action. Il a pu prendre conscience aussi de ce qu'on pouvait « attendre » du service médical et du service « social » de l'entreprise !...

ST.MAURICE DE BEYMOST (AIN)

Grève à la Cellophane (division de Rhône Poulenc Film)

(Extraits d'un tract CGT-CFDT)

ON nous annonce que vers 1981, l'effectif de St-Maurice dans l'Ains, devra être de 650 personnes. Alors on voit des réorganisations dans tous les ateliers. Polydéchets, acétate, enduction, finissage, polyester, M1. Concernant le polyester, la CFDT et la CGT dénoncent la politique de la direction sur la réduction d'effectifs. Nous n'avons rien contre la mise en route de M1 à condition que cela se fasse avec un effectif global de 39 personnes. Dans un permier temps, la direction annonce le démarrage de M1 pour 12 mois. Maintenant, il s'agit de 18 mois avec un effectif de 36 personnes. La CFDT et la CGT se posent la question suivante : cela ne sera-t-il pas définitif ? Pour la CFDT et la CGT, il ne s'agit pas d'augmenter les charges de travail dans les autres ateliers. Une seule solution : l'embauche. Toujours pour diminuer les effectifs, la direction veut instaurer une nouvelle organisation au finissage. Le personnel s'est opposé à cette réorganisation, en découvrant les risques suivants : augmentation des charges de travail, diminution du personnel. La CFDT et la CGT exigent : l'arrêt des réductions d'effectifs, l'arrêt des augmentations de charges de travail, l'augmentation du pouvoir d'achat, l'ouverture immédiate de l'embauche.

La CFDT et la CGT lancent un mouvement de grève de 2 heures pour l'ensemble du personnel.

(Note : les travailleurs étant postés en 4X8, une grève de 2 heures dans chaque équipe arrête la production pendant trois jours).

ANGERS

Puissante manifestation des ardoisiers

LUNDI 22 octobre, les ardoisiers entamaient leur 20e jour de grève par une nouvelle et forte manifestation dans les rues d'Angers. Ils réclamaient de vive voix une entrevue avec les patrons. La mobilisation effectuée pour cette manifestation montre une fois de plus que leur combativité n'est pas émoussée, mais au contraire renforcée.

MALGRE UNE PLUIE DILUVIENNE, après une courte assemblée générale sur des chantiers, expliquant le déroulement de la journée, c'est bientôt près de 2 000 ardoisiers qui se rassemblent sur la place. Les discussions vont bon train : beaucoup commencent à discuter des nouveaux moyens de lutte pour la grève, une discussion s'engage entre ardoisiers sur la question du soutien.

— *« C'est une question qu'on se pose, il devait y avoir des mesures prises pour le soutien à la Bourse du travail de Trelazé, la proposition d'aller dans les autres villes n'avait été faite, mais pour l'instant, ce n'est pas mis en place, ça ne veut pas dire que ça ne va pas venir ».*

— *« Le soutien pour que ça s'organise il faudra bien attendre un mois pour que cela se mette en place. C'est vrai que ce n'est pas simple, il faut avant tout que ce soit bien organisé, bien pris en main ».*

— *« Un soutien des autres boites, ce serait bien car eux ne sont pas informés vraiment de notre lutte, seulement par la presse, vu que ce n'est pas leur problème en général, ils n'approfondissent pas les articles et ils se sentent moins concernés ».*

— *« Oui, mais la semaine dernière, il y a des types qui sont allés à la sortie de Cibié (usine de phares) en se faisant passer pour des ardoisiers. Pour les connaitre, il faut que les représentants syndicaux de chaque usine fassent leur boulot dans leur boite et rassemblent les fonds à la Bourse qui nous les transmettra ensuite ».*

— *« Moi, je pense que c'est plus à nous d'aller à la sortie des usines avec un délégué de l'intersyndicale pour demander le soutien. Les gars de Cegedur Péchiney-Ugine-Kuhlman nous attendent en ce moment ».*

LES FEMMES DANS LA RUE

La manifestation s'ébranle vers 10 h 30, en tête les élus locaux drapés de leur traditionnelle écharpe tricolore n'ont pas osé se mettre tout en avant de la manifestation. Beaucoup d'ardoisiers ont mis leur casque *« pour qu'on sache qu'il s'agit bien des mineurs »*. D'autres sur le côté distribuaient un tract d'information à la population angevine. Un aspect intéressant nouveau est apparu dans cette lutte : c'est la présence de nombreuses femmes de grévistes qui venaient soutenir leur mari et reprenaient avec ardeur leurs slogans, montrant ainsi que le problème des ardoisiers concernaient aussi des familles entières et qu'elles avaient leur place dans la lutte contre les patrons. Cette manifestation, bien qu'elle fut d'ampleur n'a pas eu les résultats escomptés : les délégués qui appelaient à entrer à 11 heures pour discuter en sont ressortis presqu'aussitôt. Les directions demeurent toujours aussi intransigeantes puisqu'elles déclarèrent : *« Pour ce qui est des revendications, nous avons accordé au-delà des limites permises, nous ne pouvons faire plus ».*

BUGEY (AIN)

Encore une atteinte au droit de grève et aux libertés syndicales à l'EDF

SUITE à la grève de vendredi 19 octobre et à l'arrêt de la tranche Bugey II par les grévistes (cf. : l'Humanité rouge du 23 octobre), quatre délégués CGT sont trainés en comission de discipline.

Il y avait eu des délégués de Nantes-Cheviré sanctionnés pour fait de grève.

A Bugey, en juillet, quatre agents refusant de travailler dans les centrales nucléaires PWR étaient mutés d'office et il a fallu la mobilisation des deux syndicats CGT et CFDT pour faire reculer la direction.

Encore récemment, suite aux dernières grèves, les jeunes embauchés stagiaires sont convoqués par les chefs de service (les jeunes embauchés ont un stage d'un an avec les mêmes droits que les titulaires au bout duquel ils sont titularisés).

Aujourd'hui, ce sont les quatres délégués de Bugey mais aussi les délégués de Loire-sur-Rhône et Fessenheim qui sont sanctionnés. Les deux sections syndicales CGT et CFDT de Bugey appellent à une grève de 4 heures vendredi 26 octobre.

MONTPELLIER

Préavis de grève des chauffeurs de bus

LES chauffeurs de bus de la SMTV (Société montpelliéraine des transports urbains), société d'économie mixte : 65 % à la municipalité, 35 % à la SET (Service équipement du territoire) ont déposé un préavis de grève pour le lundi 29 octobre. C'est la CGT, largement majoritaire, qui a lancé cet appel. Du temps où l'entreprise était privée, plusieurs grèves importantes ont eu lieu ces dernières années, mais depuis le passage en régie municipale, les problèmes sont très importants. *« C'était encore plus facile avant, au moins c'était clair le patron était un patron, maintenant c'est la municipalité où le PS est majoritaire et c'est plus difficile ».*

Ce sont les conditions de travail qui motivent cette grève et elles concernent les chauffeurs de la ligne No1 qui dessert la ZUP de la Paillade (15 000 voyageurs par jour). Ainsi, les chauffeurs réclament d'autres bus. Mais aussi une compensation sur le temps de travail pour les chauffeurs de bus articulés qui sont plus fatiguant à conduire. D'autant qu'en 1983, la ligne No1 sera entièrement équipée de bus articulés. Enfin le syndicat CGT dénonce vivement les méthodes paternalistes de la direction qui cherche à diviser les travailleurs et isoler — mais sans succès — la CGT.

Correspondant,
d'après un délégué CGT
de la SMTU

APPEL POUR « *PROLÉTARIAT* »

Le prochain numé o de *Prolétariat* est prêt. Son sommaire, tout à fait riche, est le suivant :

— Éditorial : L'unification des marxistes-léninistes.
— Approche des disparités et mécanismes de division de la classe ouvrière.
— Quatre millions de prolétaires sans feu ni lieu.
— Le Parti et les classes à la campagne.
— Sécurité sociale : des cotisations en plus, des soins en moins.
— Le cinéma fantastique.
— Notes de lecture.

Pour sortir *Prolétariat*, l'imprimerie demande le règlement immédiat des livraisons. Or *Prolétariat* n'a plus d'argent en caisse. La revue ne peut donc paraitre tant que nous n'aurons pas réglé la facture.

L'ensemble des dettes dues à notre revue par les militants se monte à plus d'un million et cette somme, si nous l'avions, est suffisante pour sortir le numéro sous presse.

Aussi l'administration de la revue lance-t-elle un APPEL PRESSANT à tous les organismes du Parti, à tous les militants, à régler leurs dettes sans délai.

Il faut faire vite pour la sortie de ce numéro !

Chelles au centre culturel :
Dimanche 28 octobre 1979 à partir de 15 h :

UNE JOURNÉE INFORMATION-DÉBAT SUR L'AVORTEMENT ET LA CONTRACEPTION

Organisée par le collectif « Contraception-avortement-Chelles » regroupant le groupe femmes de Chelles, la Fédération anarchiste, le PSU, le PCML, les Amis de la Terre, le PS et d'autres organisations.

AU PROGRAMME :

— 15 h : Accueil, tables de presse.
— 16 h : Un film : « Le juste droit ».

Suivi d'un débat animé par une femme du groupe femmes de Chelles, un représentant du Syndicat de la magistrature et, sous réserve, une femme du Planning familial et un médecin des hôpitaux.

— 19 h : Musique avec le groupe « Main Mise ».

Le collectif, par la suite, continuera son enquête locale sur les hôpitaux de la région. Il envisage des actions pour faire au moins appliquer la loi Veil localement, aider les femmes (accueil dans les hôpitaux, prise en charge financière...). Il appelle toutes les femmes et tous les hommes à le rejoindre pour lutter plus efficacement et arriver à créer localement des centres d'IVG qui répondent aux demandes de la localité.

NOTE DE L'ADMINISTRATION
FAIRE CONNAITRE NOTRE QUOTIDIEN

Il est possible de récupérer les invendus du quotidien auprès des dépositaires NMPP et cela gratuitement.

Ces exemplaires peuvent être diffusés massivement et nous faire connaitre plus largement.

Que les camarades intéressés se signalent à l'administration du journal.

Le No 90 de La Faucille, organe du Parti communiste marxiste-léniniste est parue.

AU sommaire de ce numéro, les lecteurs et camarades y trouveront notamment une enquête réalisée par Yannick DAGORN au Lude (Sarthe) sur l'affaire Verrechia. Verre-Chia est un gros arboriculteur propriétaire de 210 hectares qui veut s'agrandir encore en spoliant les petits paysans.

Vous pourrez ainsi lire deux pages sur le voyage de Giscard en Aquitaine et une lettre d'un lecteur de la Gironde. La page 8 est consacrée au patois et aux langues minoritaires dans notre pays.

Enfin, le prix du journal a baissé. Il redescend à 1,50 F le numéro suite à de nombreuses demandes de lecteurs qui trouvaient le prix trop élevé au regard des moyens financiers des lecteurs auxquels on veut s'adresser.

Un bon numéro à faire lire autour de vous.

Yves LEPIC

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel.
Pour toute correspondance :
L'Humanité Rouge :
B.P. 201 — 75926 Paris cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10
Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt legal 4e trimestre 1979

TURQUIE

AU DELA DU CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT

Au coeur d'une région convoitée

Le 16 octobre, on apprenait la chute du gouvernement turc à dominante sociale-démocrate, dirigé par Bulent Ecevit et contraint à démissionner après son échec aux élections partielles.

Le 22 octobre, Caramanlis, chef du gouvernement grec, était à Paris. Il venait d'effectuer un voyage en URSS, en Tchécoslovaquie et en Hongrie. Il se rendait ensuite en Grande-Bretagne et en Italie.

Ces faits remettent au devant de l'actualité une région particulièrement importante du point de vue stratégique, où subsistent un certain nombre de contradictions accentuées par la présence et l'activité des deux superpuissances.

DEPUIS longtemps déjà la situation intérieure turque est très instable. Elle est marquée notamment par le marasme économique et une activité terroriste, notamment d'extrême-droite, très active, telle celle des groupes fascistes dits « antiguerilla ».

Le Parti social-démocrate d'Ecevit et le parti du Demirel (de droite) sont les plus importants en Turquie, mais aucun ne peut gouverner seul. On ne sait pas encore à l'heure actuelle, avec qui Demirel va s'allier ; jusqu'à maintenant, c'était avec les religieux musulmans (1) et les nationalistes fascistes. De toute façon, cette droite musclée ne saurait redresser la situation intérieure dans un sens favorable au peuple.

UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE

Un changement de gouvernement en Turquie peut avoir des répercussions sur les contradictions existant dans la région ; surtout à la vue de l'importance stratégique liée à sa situation géographique. La Turquie est située à la fois à l'extrémité du continent européen et du continent asiatique. Mais ce qui lui confère surtout une position importante, c'est le fait qu'elle soit coupée par un bras de mer avec le détroit du Bosphore, « frontière » entre la mer Noire et le mer de Marmara qui rejoint la mer Egée puis la Méditerranée.

La mer Noire, bordée par l'URSS et la Turquie, est sujette à une forte présence soviétique. Quant à la Méditerranée, hier surtout confrontée à la puissance américaine, est confrontée aujourd'hui à l'URSS et aux USA, avec une forte pénétration soviétique qui se traduit notamment sur le plan militaire, par la présence d'une flotte d'importance croissante.

La Turquie est donc un pays situé au cœur d'une région qui est en butte à la rivalité acharnée des deux superpuissances impérialistes.

L'ACTIVITÉ DE L'URSS ET DES USA EN TURQUIE ET DANS LA RÉGION

Dans tous les domaines, l'influence des USA en Turquie a été ébranlée et affaiblie. A la veille des années 60, des divergences étaient apparues entre les deux pays. En mai 1960, un coup d'Etat militaire avait renversé la dictature fasciste proaméricaine de Bayar et Menderes. C'est à la fin des années 60 que la Turquie commençait à instaurer des relations plus diversifiées. Depuis, ses relations avec les USA ont connu un affaiblissement, surtout ces trois dernières années. C'est la lutte anti-impérialiste américaine du peuple turc et le recul mondial des USA (surtout après leur défaite en Indochine) qui ont été les facteurs principaux de cette évolution.

Au contraire, l'URSS impérialiste est passée à l'offensive, comme ce fut le cas à Chypre en 1974. Elle a alors soutenu la Turquie, espérant ainsi pouvoir se servir de l'île comme porte-avions dans la Méditerranée.

Sous peine de perdre leur influence, les USA ont fait de même. Les deux ont été en fait pour la partition de Chypre et pour y arriver, ils ont misé tour à tour sur une communauté contre l'autre. Le conflit peut resurgir aujourd'hui.

Par ailleurs, en 1973, les USA avaient appuyé la Turquie qui demandait que la mer Egée soit coupée en deux. La même année, pendant la crise du Proche-Orient, des avions russes non seulement ont survolé la Turquie en direction du Proche-Orient, mais il ont même atterri et ont été ravitaillés sur ses aéroports.

En avril 1978, la Turquie signait avec les USA un accord de coopération et de fournitures d'armes pour un milliard de dollars. Aujourd'hui, elle veut en échange de la réouverture provisoire de trois bases US, (sur 25), une nouvelle aide militaire et économique.

En juillet 1976, la Turquie avait signé un traité de bon voisinage avec l'URSS. Les investissements soviétiques en Turquie, de 1967 à 1974, sont égaux à ceux des USA et de l'Europe réunis pendant trente ans ! Ceci est significatif de la poussée soviétique. A noter que l'URSS joue sur son avantage géographique par rapport aux USA, avec sa frontière commune avec la Turquie et sa forte présence militaire dans la mer Noire.

Ce qu'elle veut, ce qui lui est vital, c'est de circuler librement par le détroit du Bosphore, pour renforcer sa présence et faire la jonction avec sa flotte de guerre en Méditerranée.

Pour faciliter sa pénétration, l'URSS essaie de jouer également sur le problème national kurde, les Kurdes étant environ dix millions dans l'est de la Turquie, comme en Iran. Il y a également des Kurdes en URSS et en Irak.

D'un point de vue global, USA et URSS agissent par pays et peuples interposés ; et ils sont présents économiquement et, de manière différente, militairement.

Les USA veulent avant tout préserver leurs intérêts, ils sont sur la défensive.

L'URSS, qui veut prendre sa place, a plutôt tendance à pousser à l'affrontement (dans les Balkans, à Chypre, et dans la mer Egée) afin de pouvoir pêcher en eau trouble.

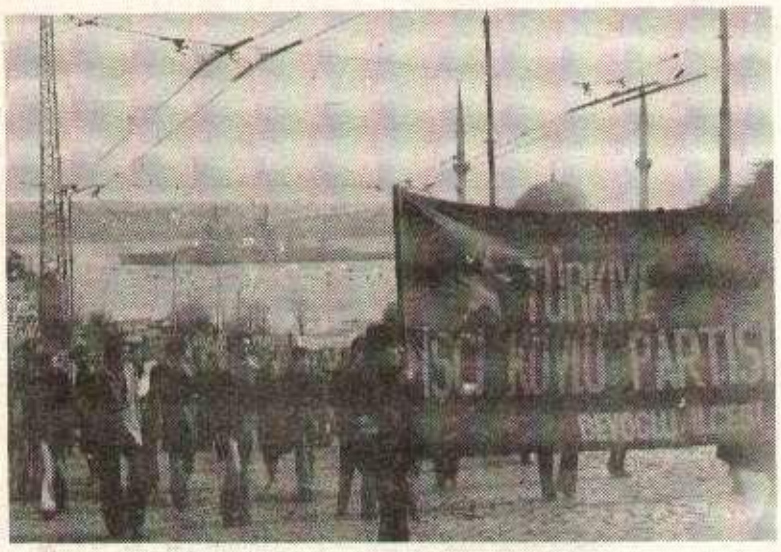

19 novembre 1978 : marche pour l'indépendance de la Turquie, contre la présence de la flotte soviétique, organisée par le Parti ouvrier et paysan de Turquie (TIKP). Derrière, on voit le croiseur soviétique Djerzinsky. *(Photo* Aydinlik)

LES REPERCUSSIONS

D'après ce que l'on peut en savoir actuellement, la mise en place d'un gouvernement dirigé par Demirel (y compris avec l'extrême-droite) ne gêne pas forcément les Soviétiques. Exemple : son soutien politique à la junte fasciste argentine.

Par contre, les Américains n'y seraient pas favorables. Ils craignent que leur appui aux fascistes ne se retourne contre eux, comme cela s'est fait en Iran avec l'éviction du shah. Ils préféreraient un gouvernement Demirel-Ecevit, qui disposerait alors d'une forte majorité. Mais une telle « solution », si elle est souhaitée par beaucoup, tout le monde s'accorde pour dire qu'elle n'est pas réalisable vu l'antagonisme qui existe entre eux.

Claude LEBRUN
HR-QDP

(1) Le troisième parti en importance.

LES VOISINS

LA PENINSULE BALKANIQUE est située au nord-ouest de la Turquie. Outre la partie européenne de la Turquie, elle comprend la Bulgarie, où l'URSS a établi un pont aérien entre Varna et Odessa (1) en URSS et est un avant-poste de l'URSS vers la Méditerranée ; l'Albanie ; la Yougoslavie, qui défend farouchement son indépendance ; la Grèce.

Cette péninsule a été antérieurement une poudrière et le demeure encore relativement aujourd'hui vu les presssions des deux superpuissances.

En ce qui concerne la GRECE, ses contradictions avec la Turquie remontent à plusieurs siècles. Dans l'histoire récente, les deux pays ont été membres de l'OTAN (la Turquie l'est toujours). La Grèce, bien qu'ayant quitté l'OTAN, a, en juillet 1977, conclu un accord donnant des facilités aux USA dans quatre de leurs anciennes bases.

En 1979, ces dernières semaines, c'est à l'URSS qu'elle a donné des facilités portuaires, en mer Egée. Le président Caramanlis, qui vient de se rendre à Moscou, puis en Hongrie et en Tchécoslovaquie, a conclu un accord économique important avec les Soviétiques.

Mais, dans le même temps, la Grèce a considérablement renforcé ses liens avec la CEE. Si cela vise à renforcer ses positions vis-à-vis de la Turquie, cela lui permet aussi de prendre des distances vis-à-vis des superpuissances. C'est principalement vers l'Europe occidentale qu'elle se tourne actuellement.

LES ILES DE LA MER EGEE. Situées à l'Ouest, elles appartiennent à la Grèce depuis l'Antiquité. Depuis l'affaire de Chypre, en 1974, cette appartenance est contestée par la Turquie. Celle-ci a d'ailleurs cessé au même moment de reconnaitre le contrôle exercé par la Grèce sur la moitié de l'espace aérien de la mer Egée. Dans les deux cas, c'est, dit-elle, pour assurer sa protection militaire.

La mer Egée recèle du pétrole mais c'est surtout sa position stratégique qui fait l'objet de convoitises.

L'ILE DE CHYPRE, au sud de la Turquie. Elle a acquis son indépendance en 1960. Elle connait déjà une crise en 1967. Elle est envahie durant l'été 1974 par l'armée turque, suite à une tentative de coup d'Etat des fascistes grecs dans l'île qui voulaient la rattacher à la Grèce.

En 1977, a été conclu un accord qui prévoit un Etat fédéral bi-communautaire (grec et turc). La Grèce veut qu'il y ait à Chypre un pouvoir central fort qui, selon elle, serait une garantie de *l'unité et de l'indépendance de l'île.*

Le gouvernement turc d'Ecevit qui vient de démissionner voulait réduire le plus possible les pouvoirs effectifs du pouvoir central mis en place.

Les fascistes turcs, eux, sont carrément pour l'occupation de l'île par la Turquie. Leur présence dans un nouveau gouvernement aujourd'hui ne risque-t-elle pas de faire resurgir le conflit ?

Alors que la communauté turque représente 18 % de la population, elle occupe 40 % du territoire avec 70 % des ressources économiques, 95 % de l'hôtellerie et le contrôle de la majorité de l'aéroport de Nicosie, la capitale.

(1) L'URSS voudrait transiter par la Roumanie, donc par terre. La Roumanie qui entend préserver son indépendance refuse fermement que des troupes étrangères circulent sur son territoire.

C. L.